

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jeanie Caron, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Baie-Comeau pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 29 septembre 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	50
Analyse des charges consolidées	62

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Baie-Comeau,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **VILLE DE BAIE-COMEAU** (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de sa dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2024. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne l'exhaustivité des immobilisations recensées pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers consolidés, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Baie-Comeau inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport du maire, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

. Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Ville et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Le 29 septembre 2025

Baie-Comeau, Canada

CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A128584

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations	
		2024	2023
Revenus			
Taxes	1	53 140 102	50 291 804
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 714 916	4 488 729
Quotes-parts	3		
Transferts	4	7 472 872	11 899 281
Services rendus	5	29 581 018	24 079 416
Imposition de droits	6	954 346	948 261
Amendes et pénalités	7	836 588	714 810
Revenus de placements de portefeuille	8	93 545	92 873
Autres revenus d'intérêts	9	2 059 260	1 878 555
Autres revenus	10	369 481	(551 008)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	99 222 128	93 842 721
Charges			
Administration générale	14	11 156 752	10 384 489
Sécurité publique	15	7 975 116	7 312 116
Transport	16	14 344 884	13 699 296
Hygiène du milieu	17	14 097 311	13 931 818
Santé et bien-être	18	906 818	739 879
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 486 421	4 413 964
Loisirs et culture	20	12 395 255	11 552 938
Réseau d'électricité	21	22 083 397	18 064 966
Frais de financement	22	3 380 038	3 033 521
Effet net des opérations de restructuration	23	525 138	
	24	91 351 130	83 132 987
Excédent (déficit) lié aux activités	25	7 870 998	10 709 734
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	169 836 566	159 126 832
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		
Solde redressé	28	169 836 566	159 126 832
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29	177 707 564	169 836 566

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	29 720 031	24 278 479
Débiteurs (note 5)	2	39 908 278	40 726 664
Prêts (note 6)	3	207 488	302 291
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 051 786	2 550 283
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	100 000	200 001
	8	71 987 583	68 057 718
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		719 818
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	15 441 863	13 620 407
Revenus reportés (note 11)	12	1 046 025	977 911
Dette à long terme (note 12)	13	88 622 312	86 146 681
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	6 153 900	6 571 400
Autres passifs (note 14)	15	1 659 993	1 495 248
	16	112 924 093	109 531 465
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(40 936 510)	(41 473 747)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	213 293 340	206 093 277
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 229 810	2 053 828
Stocks de fournitures	20	2 111 425	2 525 410
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 009 499	637 798
	23	218 644 074	211 310 313
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	177 707 564	169 836 566
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	177 707 564	169 836 566
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	177 707 564	169 836 566
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations	
		2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	7 870 998	10 709 734
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	16 379 851)(	19 169 524)
Produit de cession	3	218 431	55 970
Amortissement	4	8 816 437	8 117 500
(Gain) perte sur cession	5	(75 484)	1 174 464
Réduction de valeur / Reclassement	6		3
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7	220 404	
	8	(7 200 063)	(9 821 587)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(175 982)	(98 349)
Variation des stocks de fournitures	10	413 985	(695 663)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(371 701)	(188 632)
	13	(133 698)	(982 644)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	537 237	(94 497)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(41 473 747)	(41 379 250)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(41 473 747)	(41 379 250)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(40 936 510)	(41 473 747)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 870 998	10 709 734
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 816 437	8 117 500
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	(75 484)	1 174 464
▪ Radiation des immo. dans le cadre d'opération de restructuration	3.2	220 404	
	4	16 832 355	20 001 698
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	818 386	(2 871 548)
Autres actifs financiers	6	100 001	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 986 201	2 457 524
Revenus reportés	8	68 114	(120 871)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(417 500)	(632 700)
Propriétés destinées à la revente	10	(175 982)	(98 349)
Stocks de fournitures	11	413 985	(695 663)
Autres actifs non financiers	12	(371 701)	(188 632)
	13	19 253 859	17 851 459
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	16 379 851) (	19 169 524)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	218 431	55 970
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(16 161 420)	(19 113 554)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	)	(
Remboursement ou cession	20	94 803	10 000
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	258 826) (	296 483)
Cession	22	757 323	
	23	593 300	(286 483)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	11 761 245	20 107 683
Remboursement de la dette à long terme	25 (	9 247 125) (	17 296 804)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(719 818)	719 818
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(38 489)	(161 695)
Autres			
▪	28.1		2
	29	1 755 813	3 369 004
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	5 441 552	1 820 426
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	24 278 479	22 458 053
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	24 278 479	22 458 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	29 720 031	24 278 479

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Baie-Comeau est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec (L.R.Q. no 37). Elle regroupe en une seule municipalité les municipalités ayant été constituées selon la Loi constituant en corporation la Ville de Baie-Comeau (1937, chapitre 120) et la Loi constituant en corporation la Ville de Hauterive (1950, chapitre 124) sous le nom de Ville de Baie-Comeau.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

Le 1^{er} janvier 2024, la Ville a retiré l'organisme Croisières Baie-Comeau de son périmètre comptable à la suite d'une nouvelle entente pour la gouvernance de l'organisme. Ainsi, la gestion administrative et opérationnelle de Croisières Baie-Comeau se fait désormais par la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau et ne relève plus de l'administration municipale. L'impact de cette modification est présenté aux résultats sous la rubrique effet net des opérations de restructuration.

Enfin, l'organisme Corporation plein air Manicouagan inc. ne figure plus dans le périmètre comptable en 2024 car il était inactif et a été dissout le 4 avril 2024.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants:

	Consolidation ligne par ligne
Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau Inc.	x
Société d'expansion de Baie-Comeau	x

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses du partenariat auquel elle participe (73.25 % en 2024, 73.49 % en 2023). Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La municipalité participe au partenariat suivant:

	Consolidation ligne par ligne
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	x

B) Comptabilité d'exercice

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et les obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

Prêts

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisée selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Infrastructures	2.5 %
Bâtiments	2.5 %
Véhicules	5 à 10 %
Ameublements et équipement de bureau	10 à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 10 %

L'amortissement du réseau d'électricité se calcule sur le solde dégressif aux taux de 3 à 10 %.

Les immobilisations en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

La Ville capitalise les frais financiers relatifs aux immobilisations en cours de développement jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût de leur valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pour développement résidentiel et commercial.

Stocks

Les stocks de fournitures comprennent les matériaux, les pièces de rechange, les abrasifs, les produits pétroliers et les fournitures achetées en vue de rendre des services. Les stocks sont comptabilisés au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

F) Revenus

Les revenus de transferts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception générale et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées s'ils font l'objet d'une demande de paiement.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les produits de placement sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime enregistré d'épargne retraite (REER) offert par la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisation déterminées.

Les élus de la Ville participent à un régime de retraite inter-employeurs à prestations définies, soit le régime de retraite des élus municipaux. Ce régime est comptabilisé comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations définies puisque la Ville ne dispose pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante :

- Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.
- Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.
- L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Elles sont créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Municipalité (Ville) et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs :

- Passif comptabilisé initialement au 1er janvier 2007 :
 - Régimes capitalisés de l'administration municipale : linéaire sur XX ans;
 - Autres régimes non capitalisés de l'administration municipale : excédent de la charge sur le décaissement requis amorti linéairement depuis 2008 selon la DMERCA au 1er janvier 2007, soit la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- Mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : renversement au terme de la DMERCA, soit d'ici la fin de l'année 2022.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Ville évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Frais de financement

Les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du financement obtenu.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Actifs éventuels

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 « Revenus » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

Conformément aux disposition transitoires, cette nouvelle norme a fait l'objet d'une application prospective et n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés, la présentation ou les informations à fournir aux états financiers consolidés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	9 584 117	8 278 479
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	20 135 914	16 000 000
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	29 720 031	24 278 479
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	29 720 031	24 278 479
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 920 159	3 155 361
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 908 000	7 812 905

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 861 724	1 876 682
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	25 113 480	27 667 957
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	7 019 937	6 394 171
Organismes municipaux	13	598 052	761 064
Autres			
▪	14.1	5 315 085	4 026 790
	15	39 908 278	40 726 664
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	21 984 494	23 063 367
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	21 984 494	23 063 367
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	305 342	263 208
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	7 002 643	6 883 083
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	15 010 141	15 656 926
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	4 556	4 557
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 569 251	1 801 702
Autres ministères/organismes	26	1 526 889	3 321 689
	27	25 113 480	27 667 957

Note**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	135 821	223 958
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Club nautique	30.1	71 667	78 333
	31	207 488	302 291
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	2 051 786	2 550 283
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	2 051 786	2 550 283
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	1 637 917	2 031 981
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1	100 000	200 001
	42	100 000	200 001

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville de Baie-Comeau dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 000\$ portant intérêts au taux préférentiel - 0.5 %. Au 31 décembre 2024, aucun montant n'était utilisé.

La Régie dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 011 868 \$ portant intérêts au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, le solde est à 0 \$.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	7 919 248	6 655 663
Salaires et avantages sociaux	44	3 181 137	3 093 226
Dépôts et retenues de garantie	45	3 612 365	2 982 204
Provision pour contestations d'évaluation	46		93 621
Autres			
▪ Intérêts courus à payer	47.1	566 919	572 381
▪ Redevances à payer	47.2	154 694	121 242
▪ Autres	47.3	7 500	102 070
	48	15 441 863	13 620 407

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	265 258	157 281
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Subventions perçues d'avance	54.1	124 902	156 449
▪ Demain Manicouagan ICI	54.2		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	454 482	419 972
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	6 298	20 988
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Revenus perçus d'avance	62.1	195 085	215 557
▪ Autres	62.2		7 664
	63	1 046 025	977 911

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,40	2025	2054	64	82 098 917	81 278 627
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3,65	3,65	2035	2035	66	2 254 266	2 459 199
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,70	7,59	2025	2029	68	4 876 330	2 977 567
Autres					69		
					70	89 229 513	86 715 393
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(607 201)	(568 712)
					72	88 622 312	86 146 681

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		7 850 535	1 738 288		9 588 823
2026	74		7 771 724	1 358 367		9 130 091
2027	75		7 785 120	984 964		8 770 084
2028	76		7 994 855	858 624		8 853 479
2029	77		5 680 249	415 918		6 096 167
2030 et plus	78		47 270 700			47 270 700
	79		84 353 183	5 356 161		89 709 344
Intérêts et frais accessoires	80		(	479 831)	(	479 831)
	81		84 353 183	4 876 330		89 229 513

Note

Les versements en capital estimatifs de la dette à long terme supposent que les emprunts à être refinancés soient refinancés aux mêmes conditions quant au remboursement des capitaux.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(3 364 400)	(3 798 700)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(2 789 500)	(2 772 700)
	84	(6 153 900)	(6 571 400)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 634 200	2 426 500
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	65 400	61 400
Régimes à cotisations déterminées	87	17 751	18 565
Autres régimes (REER et autres)	88	49 963	44 109
Régimes de retraite des élus municipaux	89	44 533	36 482
	90	2 811 847	2 587 056

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	1 659 993	1 495 248
Autres			
▪	93.1		
	94	1 659 993	1 495 248
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	1 495 248	1 294 725
Passifs engagés	96	142 190	155 116
Passifs réglés	97 (	)(	)
Charge de désactualisation ¹	98	22 555	19 915
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		25 492
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	1 659 993	1 495 248

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluses dans le total consolidé de la Ville concernent uniquement le site d'enfouissement.

Le recensement des bâtiments municipaux contaminés appartenant à l'administration municipale est débuté, mais non achevé.

Dans le cadre de l'application au 1^{er} avril 2022 du chapitre SP 3280, "Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations" du Manuel de comptabilité de CPS Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2024. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne l'exhaustivité des immobilisations recensées pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Une réserve sera donc incluse au rapport d'audit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	72 966 726	109 447		73 076 173
Eaux usées	102	48 944 240	145 467		49 089 707
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	71 724 004	988 676		72 712 680
Autres					
▪	104.1	32 130 748	636 909		32 767 657
Réseau d'électricité	105	12 495 638	9 158 841		21 654 479
Bâtiments	106	62 953 660	410 450	7 339	63 356 771
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	8 393 875	3 037 690	540 584	10 890 981
Ameublement et équipement de bureau	109	7 189 399	279 702	506 739	6 962 362
Machinerie, outillage et équipement divers	110	19 625 205	2 367 240	(330 424)	22 322 869
Terrains	111	10 447 795		20 000	10 427 795
Autres	112				
	113	346 871 290	17 134 422	744 238	363 261 474
Immobilisations en cours	114	4 186 499	(754 571)	702 473	2 729 455
	115	351 057 789	16 379 851	1 446 711	365 990 929
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	14 561 130	1 824 447		16 385 577
Eaux usées	117	26 812 433	1 224 214		28 036 647
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	30 249 453	1 834 680		32 084 133
Autres					
▪	119.1	13 598 450	1 025 143		14 623 593
Réseau d'électricité	120	7 367 700	249 061		7 616 761
Bâtiments	121	28 046 021	1 306 158		29 352 179
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	4 240 996	746 853	417 637	4 570 212
Ameublement et équipement de bureau	124	6 285 705	175 952	286 334	6 175 323
Machinerie, outillage et équipement divers	125	13 802 624	429 929	379 389	13 853 164
Autres	126				
	127	144 964 512	8 816 437	1 083 360	152 697 589
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	206 093 277			213 293 340
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	10 322 659	3 118 800		13 441 459
Amortissement cumulé	130	(3 402 306)	(535 035)	()	(3 937 341)
Valeur comptable nette	131	6 920 353			9 504 118

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	313 777	313 777
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	1 916 033	1 740 051
	135	2 229 810	2 053 828
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	2 229 810	2 053 828

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et divers	143.1	987 529	574 178
▪ Frais reportés	143.2		41 650
Autres			
▪ Œuvre d'art SEBC	144.1	21 970	21 970
	145	1 009 499	637 798

Note**19. Obligations contractuelles****A) Sites de neiges usées**

Les contrats d'entretien de ces sites totalisent 145 014 \$ pour l'année 2024 et totaliseront 150 321 \$ pour 2025. Le contrat pour le site de Marquette a été renouvelé en 2022 et celui de Mingan en 2021 et prolongé en 2024. Pour le site de Marquette, l'échéance est en 2027 et pour le site de Mingan en 2026.

B) Contrats de service

Les contrats de service totalisent 3 148 916 \$ pour l'année 2024. Pour les contrats en cours en 2025, cela totalisera 2 310 531 \$. Les échéances varient entre 2024 et 2031.

C) Entretien ménager

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements pour les vingt-quatre (24) contrats d'entretien ménager totalisent 886 666 \$ pour l'année 2024. Les échéances varient selon les différents contrats (2025 à 2029). Le coût prévu pour 2025 selon les contrats en cours sera de 885 363 \$. Deux (2) contrats viennent à échéance en 2025.

D) Régie de gestion de matières résiduelles

La Régie s'est engagée par contrat jusqu'en mars 2028 pour la collecte et le transport des matières résiduelles. Le solde de l'engagement suivant ce contrat, s'établit à 3 966 498 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants:

2025 - 1 181 184\$

2026 - 1 216 623 \$

2027 - 1 253 115 \$

2028 - 315 576 \$

20. Droits contractuels

A) Ville de Baie-Comeau

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 51 346 174 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. La Ville doit également investir 15 180 307 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, 46 079 497 \$ a été comptabilisée à titre de revenu et un solde de 5 266 676 \$ de subvention demeure disponible.

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 2 180 483 \$ sur une période de 5 ans. L'échéancier de ces subventions est de:

- 2025 - 507 318 \$
- 2026 - 464 341 \$
- 2027 - 434 284 \$
- 2028 - 403 270 \$
- 2029 - 371 271 \$

B) Régie de gestion de matières résiduelles

Dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective de matières recyclables de Recyc-Québec, le gouvernement du Québec s'engage à compenser les coûts des services de collecte, de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables. À titre indicatif, le taux subventionné était de 94 % des coûts soumis pour l'exercice courant.

21. Passifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪ Hockey junior Baie-Comeau	146.1	200 000	
▪	146.2		
▪	146.3		
	147	200 000	
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150	200 000	

S.O.

B) Auto-assurance**RECLAMATIONS D'ASSURANCE**

La Ville est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable.

À même son budget de fonctionnement, elle réserve annuellement au poste créditeurs et charges à payer les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

Au 31 décembre 2024, il y avait 50 dossiers pendants au Service du Greffe et affaires juridiques de la Ville. De ce nombre, 20 dossiers consistaient en des mises en demeure pour lesquelles aucun montant n'était précisé, 11 dossiers représentaient un compte à percevoir d'un tiers pour des biens endommagés de la Ville, 1 dossier représentait un compte à percevoir des assureurs pour des biens endommagés de la Ville (piste d'athlétisme) et 1 dossier était en instance judiciaire.

De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces réclamations et le montant, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision concernant ces réclamations d'assurance ne figure aux livres.

C) Poursuites**Litiges**Carcillo

En juin 2020, M. Daniel Carcillo et M. Garret Taylor, en tant que représentants des demandeurs, ont intenté un recours collectif en Ontario et en Alberta contre la Ligue canadienne de hockey, toutes les ligues constitutives et toutes les équipes, alléguant que les joueurs ont subi des abus systémiques et que les défenseurs sont responsables de leur incapacité à protéger correctement les joueurs contre le bizutage et les abus commis par leurs coéquipiers et d'autres personnes. Le demandeur réclame en son nom et au nom de tous les membres du groupe contre les défenseurs un montant indéterminé de dommages-intérêts pour négligence présumée, violation de l'obligation fiduciaire et violation du contrat, ainsi que des dommages-intérêts aggravés, exemplaires et/ou punitifs, des intérêts et les coûts du recours. La CHL défend l'action et conteste la certification. Le demandeur a déposé une demande modifiée, ce qui a entraîné un retard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

En février 2023, la Cour a rendu une décision rejetant la requête en certification du demandeur et adoptant un protocole de réclamation individuelle. La Cour a rendu une décision rejetant en certification du demandeur et adoptant un protocole de réclamation individuelle. La Cour a tenu des audiences en août et septembre 2023 pour examiner les questions de procédure et ordonnera par la suite un processus de gestion des réclamations individuelles contre les équipes. L'Organisme conteste cette réclamation.

Walter, Berg

En 2019, une action collective avait été intentée contre la LHJMQ et ses équipes dont l'Organisme afin que les joueurs soient considérés comme des employés et soient rémunérés pour la période d'octobre 2011 à juin 2018. Une entente de principe a été publiée le 16 mai 2020 entre les plaignants et la LHJMQ. La somme à payer par le Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. a été de 266 667 \$ et le paiement a été comptabilisé aux charges de l'exercice 2020. Cependant, au moment de l'audience pour entériner le règlement de cette affaire, certaines personnes se sont opposées. Le 22 octobre 2020, le tribunal a refusé d'approuver l'entente de règlement vu le texte actuel. Les parties soumettront un texte de quittance modifié.

Le processus d'approbation du règlement a été retardé dans le dossier de Walter, car les représentants des membres des membres du groupe au Québec ont demandé à ce que de nouveaux avocats soient nommés en tant qu'avocats du groupe. Ces représentants ont indiqués qu'ils s'opposaient maintenant au règlement. Un appel est prévu devant les tribunaux du Québec pour traiter de cette question. À ce jour, les représentants du groupe en Alberta et en Ontario continuent de soutenir le règlement. Dans le dossier Berg, le règlement avec une quittance modifiée a été approuvé le 15 mars par le tribunal de l'Ontario, mais demeure conditionnel à l'approbation au Québec et en Alberta. L'Organisme conteste cette réclamation.

McEwan

En 2019, un avis de poursuite civile a été déposé pour un éventuel recours collectif intenté par des joueurs contre la Ligue canadienne de hockey et ses équipes. La poursuite allègue que les organisations de hockey n'ont pas fait assez pour protéger McEwan d'un traumatisme crânien. À date, l'action collective n'a pas été certifiée devant les tribunaux et aucune des allégations n'a été prouvée devant les tribunaux. L'Organisme conteste cette réclamation.

Latulippe

En mai 2023, la LHJMQ a reçu une réclamation d'un ancien joueur, Carl Latulippe. Le demandeur demande l'autorisation d'intenter un recours collectif au nom des joueurs qui ont été victimes de harcèlement et/ou d'abus et qui ne font pas partie du protocole d'action individuelle de Carcillo mentionné ci-dessus. Le demandeur allègue qu'il a été victime d'abus alors qu'il jouait pour les Saguenéens de Chicoutimi dans la LHJMQ entre 1994 et 1996. À date, l'action collective n'a pas été certifiée devant les tribunaux et aucune des allégations n'a été prouvée devant les tribunaux. L'Organisme conteste cette réclamation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Association mondiale des syndicats de joueurs de hockey sur glace, Division Amérique du Nord et al c. Ligue nationale de hockey et al

en février 2024, un recours collectif éventuel a été déposé devant les tribunaux. La Ligue nationale de hockey et trois ligues majeures sont poursuivies pour des allégations selon lesquelles elles restreindraient illégalement la rémunération et la mobilité professionnelle de milliers de joueurs adolescents, en violation de la loi antitrust américaine. Les services d'un avocat ont été retenus et un avis de préservation de la documentation pertinente a été émis. L'avocat de la défense a déposé une requête pour traiter des questions de compétence et une requête en irrecevabilité à l'encontre de certains ou de tous les défendeurs. Cette requête est en cours d'examen. L'issue de cette affaire n'est pas encore connue. L'organisme conteste cette réclamation.

Pour ces cinq litiges, la direction croit au bienfondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, que l'Organisme pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation), aux placements de portefeuilles et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissements et de placements établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêts se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de maintenir ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêts de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

27. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses lors de l'établissement de la provision la mise hors service d'immobilisations. Ces estimations et hypothèses portent notamment sur les coûts de gestion, le taux de rendement des placements de portefeuille rattachés et le volume annuel enfouis. En raison des incertitudes reliées aux estimations, les résultats réels pourraient différer. Ainsi, l'évaluation du passif au titre d'obligations liées à mise hors service d'immobilisations présenté dans le bilan et la charge d'hygiène du milieu reflètent la meilleure estimation de la direction en tenant compte de toute l'information disponible à la date de clôture.

28. Autres organismes périmunicipaux et supramunicipaux

Municipalité régionale de comté (MRC)

La Ville est membre de la MRC de Manicouagan, organisme régional composé de neuf municipalités et ville. Cette MRC est responsable de la gestion de certaines activités à caractère régional. Elle a été créée en vertu du code municipal du Québec. Les dépenses de l'organisme, après déduction des revenus, sont réparties entre les municipalités membres selon une des bases suivantes :

- Richesse foncière;
- Population;
- Nombre de logements;
- Dossier évaluation.

La quote-part versée à la MRC par la Ville pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 s'élève à 317 531 \$.

La partie de la dette de l'organisme attribuable à la Ville s'élevait, au 31 décembre 2024, à 0 \$.

29. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	50 291 804	52 812 430	53 140 102			53 140 102
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 515 939	4 722 300	4 737 798			4 714 916
Quotes-parts	3					2 540 428	
Transferts	4	2 842 702	3 682 050	4 199 354		1 242 535	5 440 389
Services rendus	5	22 561 796	25 643 910	28 133 964		1 547 054	29 581 018
Imposition de droits	6	948 261	614 300	954 346			954 346
Amendes et pénalités	7	714 810	594 000	836 588			836 588
Revenus de placements de portefeuille	8					93 545	93 545
Autres revenus d'intérêts	9	1 814 708	962 970	2 004 153		55 107	2 059 260
Autres revenus	10	(987 673)	30 300	123 727		245 754	369 481
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	82 702 347	89 062 260	94 130 032		5 724 423	97 189 645
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	7 311 305		1 417 408		615 075	2 032 483
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	144 961					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	7 456 266		1 417 408		615 075	2 032 483
	22	90 158 613	89 062 260	95 547 440		6 339 498	99 222 128
Charges							
Administration générale	23	9 404 427	12 511 615	10 183 494	308 634	664 624	11 156 752
Sécurité publique	24	7 109 496	7 267 578	7 690 259	284 857		7 975 116
Transport	25	11 620 222	12 882 149	11 929 276	2 415 608		14 344 884
Hygiène du milieu	26	9 140 966	9 313 952	9 243 762	3 330 941	4 063 036	14 097 311
Santé et bien-être	27	739 879	972 290	906 818			906 818
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 722 579	4 739 463	4 022 894	414 425	171 984	4 486 421
Loisirs et culture	29	10 531 374	11 927 624	11 274 268	1 120 302	2 185	12 395 255
Réseau d'électricité	30	17 775 123	21 228 669	21 729 525	353 872		22 083 397
Frais de financement	31	2 723 770	3 477 930	3 048 864		331 174	3 380 038
Effet net des opérations de restructuration	32					525 138	525 138
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 516 233	7 305 657	8 228 639	(8 228 639)		
	34	80 284 069	91 626 927	88 257 799		5 758 141	91 351 130
Excédent (déficit) lié aux activités	35	9 874 544	(2 564 667)	7 289 641		581 357	7 870 998

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	9 874 544	(2 564 667)	7 289 641	581 357	7 870 998
Moins : revenus d'investissement	2	(7 456 266)	()	(1 417 408)	(615 075)	(2 032 483)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 418 278	(2 564 667)	5 872 233	(33 718)	5 838 515
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	7 516 233	7 305 657	8 228 639	587 798	8 816 437
Produit de cession	5	55 970		217 327	1 104	218 431
(Gain) perte sur cession	6	1 174 464		(74 380)	(1 104)	(75 484)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	8 746 667	7 305 657	8 371 586	587 798	8 959 384
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9				1 685	1 685
Réduction de valeur / Reclassement	10				(751)	(751)
	11				934	934
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12			88 137	(14 551)	73 586
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				(85 001)	(85 001)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15			88 137	(99 552)	(11 415)
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	72 916		177 768		177 768
Remboursement de la dette à long terme	17	(6 902 484)	(7 079 240)	(6 954 753)	(665 580)	(7 620 333)
	18	(6 829 568)	(7 079 240)	(6 776 985)	(665 580)	(7 442 565)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(261 765)	(277 000)	(700 585)	(247 166)	(947 751)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 522 868	4 009 740	1 063 606	294 343	1 357 949
Réserves financières et fonds réservés	22	(391 864)	(648 750)	(704 814)	(64 387)	(769 201)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(45 833)	(745 740)	(45 833)		(45 833)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	1 823 406	2 338 250	(387 626)	(17 210)	(404 836)
	26	3 740 505	2 564 667	1 295 112	(193 610)	1 101 502
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	6 158 783		7 167 345	(227 328)	6 940 017

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	7 456 266	1 417 408	615 075	2 032 483
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	916 621)(	1 145 751)(	14 858)(	1 160 609)
Sécurité publique	3 (	1 243 097)(	1 401 568)(	) (	1 401 568)
Transport	4 (	9 419 626)(	3 036 123)(	) (	3 036 123)
Hygiène du milieu	5 (	402 352)(	1 496 674)(	2 222 272)(	3 718 946)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	80 643)(	9 300)(	20 494)(	29 794)
Loisirs et culture	8 (	2 563 228)(	747 519)(	) (	747 519)
Réseau d'électricité	9 (	3 766 147)(	6 285 292)(	) (	6 285 292)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	18 391 714)(	14 122 227)(	2 257 624)(	16 379 851)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	) (	) (	) (	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	) (	) (	) (	)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	9 924 679	10 329 620	744 540	11 074 160
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	261 765	700 585	247 166	947 751
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	120 820	881 777	95 154	976 931
	19	382 585	1 582 362	342 320	1 924 682
	20	(8 084 450)	(2 210 245)	(1 170 764)	(3 381 009)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(628 184)	(792 837)	(555 689)	(1 348 526)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2023	2024	2024
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	21 488 046	27 446 705	2 273 326	29 720 031
Débiteurs (note 5)	2	39 515 673	38 873 307	1 750 359	39 908 278
Prêts (note 6)	3	302 291	207 488		207 488
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 000 000	2 000 000	2 051 786	2 051 786
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7			100 000	100 000
	8	63 306 010	68 527 500	6 175 471	71 987 583
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	12 878 750	14 501 299	1 655 952	15 441 863
Revenus reportés (note 11)	12	970 247	1 046 025		1 046 025
Dette à long terme (note 12)	13	76 008 713	78 393 125	10 229 187	88 622 312
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	6 571 400	6 153 900		6 153 900
Autres passifs (note 14)	15			1 659 993	1 659 993
	16	96 429 110	100 094 349	13 545 132	112 924 093
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(33 123 100)	(31 566 849)	(7 369 661)	(40 936 510)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	190 294 062	196 044 703	17 248 637	213 293 340
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	313 777	313 777	1 916 033	2 229 810
Stocks de fournitures	20	2 482 380	2 073 351	38 074	2 111 425
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	552 408	944 186	65 313	1 009 499
	23	193 642 627	199 376 017	19 268 057	218 644 074
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	14 456 865	19 120 922	3 613 550	20 734 472
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 097 008	6 536 689	467 268	7 003 957
Réserves financières et fonds réservés	26	2 078 168	1 750 766	199 121	1 949 887
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	45 833) (	) (	) (	) (
Financement des investissements en cours	28	(631 278)	(1 273 674)	308 097	(965 577)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	139 564 597	141 674 465	7 310 360	148 984 825
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	160 519 527	167 809 168	11 898 396	177 707 564
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	23 985 620	23 783 400	24 724 329	22 957 459
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 386 684	5 859 594	6 061 710	5 668 498
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	46 342 485	43 345 797	46 185 037	41 861 650
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 599 430	2 773 595	2 773 595	2 190 314
D'autres organismes municipaux	10			331 174	309 751
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12	235 200			
Autres frais de financement	13	643 300	275 269	275 269	533 456
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 669 443	2 666 551	126 123	130 996
Transferts	15			42 619	43 284
Autres	16	256 758	246 987	246 987	237 058
Autres					
Transferts	17	709 522	591 100	591 100	452 299
Autres	18	492 828	486 867	486 867	457 535
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	7 305 657	8 228 639	8 816 437	8 090 164
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1			164 745	200 523
▪ Effet de restructuration Croisière	21.2			525 138	
	22	91 626 927	88 257 799	91 351 130	83 132 987

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	20 734 472	16 077 231
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 003 957	5 564 277
Réserves financières et fonds réservés	3	1 949 887	2 308 056
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	45 833)
Financement des investissements en cours	5	(965 577)	442 890
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	148 984 825	145 489 945
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	177 707 564	169 836 566

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	19 120 922	14 456 865
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 613 550	1 620 366
	11	20 734 472	16 077 231

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Fonds auto assurance	12.1	1 143 582	1 087 268
▪ Projets 2024	12.2	1 473 027	
▪ Budget 2024	12.3		4 009 740
▪ Budget 2025	12.4	3 920 080	
	13	6 536 689	5 097 008
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Budget 2024	14.1		294 343
▪ Budget 2025	14.2	294 343	
▪ Produit de cession presse Régie	14.3	172 925	172 926
	15	467 268	467 269
	16	7 003 957	5 564 277

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve Emma Dunken Kerr	17.1	210 183	216 849
	18	210 183	216 849
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	1 409 035	1 860 556
Organismes contrôlés et partenariats	22	193 616	224 383
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24	5 505	5 505
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	131 548	763
Autres			
▪	30.1		
	31	1 739 704	2 091 207
	32	1 949 887	2 308 056

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(45 833)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(45 833)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(45 833)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪	55.1 (	)(
	56 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	)(45 833)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	308 097	1 074 168
Investissements à financer	65 (	1 273 674)(	631 278)
	66	(965 577)	442 890
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	213 293 340	206 093 277
Propriétés destinées à la revente	68	2 229 810	2 053 828
Prêts	69	207 488	302 291
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	215 730 638	208 449 396
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	215 730 638	208 449 396
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	88 622 312)(	86 146 681)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	607 201)(	568 712)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	21 984 494	23 063 367
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	499 206	692 575
	80 (	66 745 813)(	62 959 451)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	66 745 813)(	62 959 451)
	83	148 984 825	145 489 945

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2022 tel qu'exigé par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal. Les changements suivants sont survenus depuis la dernière évaluation:

- En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré un état de pandémie mondiale liée à la maladie à coronavirus de 2019 (COVID-19). En mai 2023, l'OMS a déclaré que la maladie à coronavirus n'était plus considérée comme une urgence sanitaire internationale, mais la pandémie n'est pas terminée. L'effet net sur la mortalité à court et à long terme de la COVID-19 reste inconnu pour le moment. Face à cette incertitude, notre vision de la mortalité de base ainsi que l'impact sur la progression future de l'espérance de vie est inchangée et l'hypothèse de mortalité n'a donc pas été révisée. L'impact de la COVID-19 viendra cependant affecter les résultats des évaluations futures dans la mesure où l'expérience relative aux décès observés est différente de celle attendue.
- Le Conseil de normes actuarielles (CNA) du Canada a publié de nouvelles normes actuarielles régissant le calcul des valeurs actualisées de rentes. La date d'entrée en vigueur de ces normes est le 1er décembre 2020. Ces changements ont été reflétés dans le présent rapport.
- Le 9 juillet 2020, un jugement de la Cour supérieure a été rendu dans la cause sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSN. En somme, le jugement indique que la Loi RRSN n'est pas inconstitutionnelle, à l'exception des articles 16 et 17, lesquels permettent à l'organisme municipal de suspendre l'indexation automatique des retraités. Puisque l'employeur n'a pas suspendu l'indexation des rentes des participants retraités dans le cadre de l'application de la Loi RRSN, ce dernier n'a aucune incidence sur le régime.
- L'Institut canadien des actuaires a publié une modification aux normes actuarielles régissant le calcul des valeurs actualisées des rentes. La date d'entrée en vigueur de cette modification est le 1er février 2022 et les changements se limitent à la détermination des hypothèses d'inflation et de taux d'intérêt utilisées pour le calcul des valeurs actualisées des rentes. Ce changement a été reflété dans le présent rapport.
- Le 30 mars 2022, un règlement modifiant le «*Règlement sur les régimes complémentaires de retraite*» a été publié dans la Gazette officielle du Québec. Le Règlement vise principalement à compléter le cadre légal requis au bon fonctionnement des régimes de retraite à prestations cibles (RRPC). D'autres changements sont aussi introduits, notamment en ce qui a trait à l'établissement du degré de solvabilité à une fréquence plus élevée qu'annuelle. Une modification est apportée à la cote minimale des titres à revenu fixes pour être reconnue comme telle aux fins de la grille établissant la provision de stabilisation. Nous avons tenu compte de ce dernier changement dans la présente évaluation.
- L'Institut canadien des actuaires a publié des modifications aux normes de pratique spécifiques aux régimes de retraite en date du 1er décembre 2022. Les changements les plus importants concernent le taux d'actualisation, les scénarios défavorables mais plausibles, les évaluations de liquidation hypothétiques et les régimes à prestations cibles. Les modifications apportées aux normes ont été reflétées dans le présent rapport, le cas échéant.

Date de la retraite normale: 65 ans

Date de la retraite anticipée et ajustements applicables: 55 ans

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les modalités suivantes s'appliquent aux participants inactifs qui prennent leur retraite: Avant le 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction du pourcentage annuel indiqué ci-dessous entre 60 et 63 ans:

Catégories 1 et 6: 4.50%

Catégories 2 et 7: 2.75%

Catégories 3 et 8 : 3.50%

À compter du 1er janvier 2014, voir les modalités suivantes applicables aux participants actifs pour cette période:

Catégories 2 et 7

- Avant le 1er janvier 1991: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 65 ans;
 - Entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2013: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction par équivalence actuariel (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 60 et 61.5 ans;
 - À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans.

Catégories 3 et 8

- Avant le 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 60 et 62 ans;
- À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans.

Catégories 1 et 6

- Avant le 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 60 et 61.75 ans.
- À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans.

Catégories 4 et 9

- Avant le 1er janvier 2005: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 59 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 59 et 61 ans.
- Entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2013: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 58 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 58 et 60 ans.
- À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 58 ans.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(3 798 700)	(4 542 000)
Charge de l'exercice	4 (	2 634 200)(	2 426 500)
Cotisations versées par l'employeur	5	3 068 500	3 169 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(3 364 400)	(3 798 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	99 085 800	90 392 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	99 829 000)(	96 250 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(743 200)	(5 858 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(2 621 200)	2 059 800
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(3 364 400)	(3 798 700)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(3 364 400)	(3 798 700)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	99 085 800	90 392 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	99 829 000)(	96 250 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	743 200)(	5 858 500)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 377 300	3 089 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	3 377 300	3 089 900
Cotisations salariales des employés	21 (	1 629 400)(	1 727 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	1 747 900	1 362 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	602 300	627 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 350 200	1 990 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 378 100	4 765 500
Rendement espéré des actifs	32 (	5 094 100)(	4 329 100)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	284 000	436 400
Charge de l'exercice	34	2 634 200	2 426 500
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	9 340 600	9 052 200
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 094 100)(	4 329 100)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	4 246 500	4 723 100
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(150 700)	(2 304 300)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	5 283 800	4 968 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	99 085 800	90 392 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	270 200	270 200
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	743 200	753 900
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	6 053 100	5 400 500
DMERCA du nouveau volet	45	14	14
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	24	24

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,40 %	5,65 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,65 %	5,31 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(2 772 700)	(2 662 100)
Charge de l'exercice	56 (	65 400)	(61 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	48 600	(49 200)
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(2 789 500)	(2 772 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	1 543 000)	(1 413 500)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(1 543 000)	(1 413 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(1 246 500)	(1 359 200)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(2 789 500)	(2 772 700)
Provision pour moins-value	64 (		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(2 789 500)	(2 772 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	1 543 000)	(1 413 500)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	1 543 000)	(1 413 500)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	126 200	122 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	126 200	122 600
Cotisations salariales des employés	73 (	)(	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(	)
	75	126 200	122 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(126 000)	(108 700)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	200	13 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	65 200	47 500
Rendement espéré des actifs	84 (	)(	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	65 200	47 500
Charge de l'exercice	86	65 400	61 400
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	13 300	143 100
Prestations versées au cours de l'exercice	91	48 600	(49 200)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,40 %	3,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	4,30 %	3,20 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	2,50 %	2,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	4,40 %	4,30 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	3,50 %	3,50 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2036	2036
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Le Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM) a été mis en place par le gouvernement en 1975. Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus à ce régime, puisqu'il a été remplacé par le Régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Retraite Québec a continué d'effectuer les paiements en vertu du RRMCM aux participants du régime et a puisé les sommes à même sa caisse de retraite jusqu'en novembre 2017, date de l'épuisement de la caisse. Depuis cette date, toutes les sommes payables en vertu du RRMCM sont devenues des prestations payables, selon les même modalités, en vertu du Régime de prestations supplémentaires des maires et conseillers des municipalités (RPSMCM). Celles-ci sont financées par des contributions annuelles des municipalités concernées.

Pour ce faire, Retraite Québec a transmis une première facture en février 2017 et elle répétera annuellement l'envoi à chaque municipalité concernée. Ces factures sont établies en fonction de l'estimation de l'ensemble des paiements à effectuer au cours de l'année civile en cours et des pourcentages de répartition indiqués à l'annexe du Règlement publié à la Gazette officielle du Québec du 8 février 2017.

Le RPSMCM est considéré comme un régime d'avantages de retraite interemployeurs à prestations déterminées.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	17 751	18 565
	110	17 751	18 565

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Régie de gestion des matières résiduelles

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	49 963	44 109
Autres régimes	115		
	116	49 963	44 109

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	8	8

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Créé en 1989, le RREM a remplacé le Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM), qui était en vigueur depuis le 1er janvier 1975. Retraire Québec (anciennement LA CARRA) administre le RREM, mais c'est le ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui est responsable de l'application de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Le RREM vise les membres du conseil municipal et de certains organismes supramunicipaux.

La participation des élus est obligatoire jusqu'à la fin du mandat, au plus tard, jusqu'au 30 décembre de l'année où ils auront 69 ans.

Le Régime de retraite des élus municipaux est un régime à prestations déterminées. Un tel régime garantit une rente de base dont le montant est fixé selon une formule de calcul établie.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	13 215	10 825
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	44 533	36 482
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	44 533	36 482

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	49 316 220	49 671 723	49 671 723	46 978 194
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	49 316 220	49 671 723	49 671 723	46 978 194
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 351 210	3 333 814	3 333 814	3 210 275
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15				
Autres	16.1				
▪	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	145 000	134 565	134 565	103 335
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	3 496 210	3 468 379	3 468 379	3 313 610
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	3 496 210	3 468 379	3 468 379	3 313 610
	27	52 812 430	53 140 102	53 140 102	50 291 804

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES					
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	728 690	740 136	740 136	705 272
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29				
Compensations pour les terres publiques	30	50 730	50 725	50 725	50 725
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	1 743 190	1 743 270	1 743 270	1 655 709
Cégeps et universités	32	466 660	466 675	466 675	443 466
Écoles primaires et secondaires	33	1 656 230	1 656 305	1 656 305	1 584 794
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	4 645 500	4 657 111	4 657 111	4 439 966
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36	28 770	31 186	31 186	29 644
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37	1 570	1 640	1 640	1 577
Taxes d'affaires	38				
	39	30 340	32 826	32 826	31 221
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41	46 460	47 861	24 979	17 542
	42	46 460	47 861	24 979	17 542
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	4 722 300	4 737 798	4 714 916	4 488 729

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		6 623	53 102
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49	4 875	4 875	3 099
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	32 300	32 300	35 798
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55	22 791	22 791	22 791
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56	62 230	23 884	142 740
Transport adapté	57	320 000	353 008	377 042
Transport scolaire	58			
Autres	59	101 910		
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	499 270	589 795	429 187
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65	27 300	27 300	
Réseaux d'égout	66	100 262	100 262	88 633
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			50 439
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70		85 302	84 420
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	207 739	207 739	126 097
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79	(357)	(357)	46 318
Rénovation urbaine	80	10 000	14 455	19 422
Promotion et développement économique	81	28 210	111 425	235 082
Autres	82	13 473	13 473	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	9 310	20 390	21 948
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	141 830	171 936	124 610
Autres	85	23 100	21 037	20 278
Réseau d'électricité	86			
	87	1 195 860	1 714 313	1 806 238
				1 881 006

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88	73 705	73 705	2 187 115
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91	105 329	105 329	839 747
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	465 519	465 519	4 053 389
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			76 700
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	8 743	8 743	(12 571)
Réseau de distribution de l'eau potable	105	78 780	78 780	
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	171 884	171 884	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111		615 075	350 531
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119	(623)	(623)	56 537
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	373 129	373 129	110 388
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126	140 942	140 942	
Réseau d'électricité	127			
	128	1 417 408	2 032 483	7 661 836

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130	1 360 610	1 359 457	1 359 457
Neutralité	131			851 425
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133		1 149 110	1 116 162
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 062 980	1 062 975	1 062 975
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			326 243
Autres	138	62 600	62 609	62 609
	139	2 486 190	2 485 041	3 634 151
TOTAL DES TRANSFERTS	140	3 682 050	5 616 762	7 472 872
				11 899 281

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181	20 000	20 000	20 000
	182	20 000	20 000	15 000
Réseau d'électricité	183			
	184	20 000	20 000	20 000
				15 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	940 290	1 060 889	846 404
	188	940 290	1 060 889	846 404
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190	253 780	309 768	272 941
Autres	191			
Sécurité civile	192	185 790	187 053	282 520
Autres	193		50 009	33 505
	194	439 570	546 830	588 966
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	111 470	124 019	119 690
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198	150 000	180 406	159 401
Transport adapté	199	80 000	111 677	101 278
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202		1 650	5 828
	203	341 470	417 752	386 197
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	76 520	75 468	106 350
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213		1 450 843	1 449 446
	214	76 520	1 526 311	1 555 796

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216	4 181	4 181	
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219	4 181	4 181	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	9 000		
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223	33 041	29 252	98 105
	224	9 000	29 252	98 105
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	705 630	854 558	793 644
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227	111 430	138 218	133 652
	228	817 060	992 776	927 296
Réseau d'électricité	229	23 000 000	24 983 027	19 661 652
	230	25 623 910	29 561 018	24 064 416
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	25 643 910	29 581 018	24 079 416

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	232	114 300	152 977	152 977	127 324
Droits de mutation immobilière	233	500 000	801 369	801 369	820 937
Droits sur les carrières et sablières	234				
Autres	235				
	236	614 300	954 346	954 346	948 261
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	594 000	836 588	836 588	714 810
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			93 545	92 873
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	962 970	2 004 153	2 059 260	1 878 555
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	6 000	74 380	75 484	(1 174 464)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243				
Contributions des promoteurs	244				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245				
Contributions des organismes municipaux	246				
Autres contributions	247				
Redevances réglementaires	248				
Autres	249	24 300	49 347	293 997	623 456
	250	30 300	123 727	369 481	(551 008)
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	681 450	632 389		632 389	646 843	638 480
Greffé et application de la loi	2	1 397 972	1 275 063	27 360	1 302 423	1 302 423	1 346 210
Gestion financière et administrative	3	5 529 843	5 372 333	280 707	5 653 040	6 293 604	6 024 281
Évaluation	4	577 380	588 376		588 376	588 376	511 174
Gestion du personnel	5	1 270 300	950 927	567	951 494	951 494	896 794
Autres							
▪	6.1	3 054 670	1 364 406		1 364 406	1 374 012	967 550
	7	12 511 615	10 183 494	308 634	10 492 128	11 156 752	10 384 489
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	3 588 748	3 616 779	21 317	3 638 096	3 638 096	3 497 073
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9	3 200 870	3 576 918	263 540	3 840 458	3 840 458	3 392 440
Autres	10						
Sécurité civile	11	66 530	74 647		74 647	74 647	30 615
Autres	12	411 430	421 915		421 915	421 915	391 988
	13	7 267 578	7 690 259	284 857	7 975 116	7 975 116	7 312 116
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	3 815 318	4 057 687	2 069 430	6 127 117	6 127 117	5 760 374
Enlèvement de la neige	15	4 992 145	3 830 117	265 694	4 095 811	4 095 811	4 183 105
Éclairage des rues	16	391 198	203 093	23 193	226 286	226 286	214 845
Circulation et stationnement	17	649 403	620 988	34 155	655 143	655 143	649 423
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 587 811	1 575 868	5 900	1 581 768	1 581 768	1 529 233
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	1 446 274	1 641 523	17 236	1 658 759	1 658 759	1 362 316
	22	12 882 149	11 929 276	2 415 608	14 344 884	14 344 884	13 699 296

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 558 098	2 578 377	937 126	3 515 503	3 515 503	3 481 505
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 984 978	1 707 408	999 936	2 707 344	2 707 344	2 783 406
Traitement des eaux usées	25	868 623	796 431	497 791	1 294 222	1 294 222	1 296 328
Réseaux d'égout	26	1 158 913	1 362 263	890 629	2 252 892	2 252 892	2 146 598
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	883 732	941 494	5 459	946 953	1 116 705	1 027 064
Élimination	28	575 250	575 248		575 248	1 189 345	1 243 603
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	181 990	181 982		181 982	598 699	607 798
Tri et conditionnement	30	128 650	128 648		128 648	374 863	385 802
Matières organiques							
Collecte et transport	31					75 827	
Traitement	32						
Matériaux secs	33	971 920	971 911		971 911	971 911	936 429
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37						
Autres	38	1 798					690
	39						22 595
	40	9 313 952	9 243 762	3 330 941	12 574 703	14 097 311	13 931 818
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	310 000	304 039		304 039	304 039	273 574
Autres	42						
Sécurité du revenu							
Autres	43						
	44	662 290	602 779		602 779	602 779	466 305
	45	972 290	906 818		906 818	906 818	739 879

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	2 994 859	2 156 704	5 877	2 162 581	2 162 581	2 164 843
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	182 830	182 828		182 828	231 930	308 549
Tourisme	50	503 754	740 260	371 315	1 111 575	1 111 575	1 106 119
Autres	51	879 580	807 498	1 777	809 275	809 275	651 336
Autres	52	178 440	135 604	35 456	171 060	171 060	183 117
	53	4 739 463	4 022 894	414 425	4 437 319	4 486 421	4 413 964
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	1 519 095	1 406 594	39 838	1 446 432	1 446 432	1 348 980
Patinoires intérieures et extérieures	55	4 090 197	4 010 037	151 373	4 161 410	4 162 095	3 578 392
Piscines, plages et ports de plaisance	56	872 800	847 637	48 498	896 135	896 135	687 454
Parcs et terrains de jeux	57	358 345	230 019	263 173	493 192	493 192	604 420
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60	2 108 849	1 518 453	80 111	1 598 564	1 598 564	1 765 783
	61	8 949 286	8 012 740	582 993	8 595 733	8 596 418	7 985 029
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	608 776	722 007	45 130	767 137	767 137	761 800
Bibliothèques	63	1 254 329	1 357 122	27 393	1 384 515	1 384 515	1 333 882
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	234 343	222 989	7 697	230 686	230 686	201 461
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	880 890	959 410	457 089	1 416 499	1 416 499	1 270 766
	67	2 978 338	3 261 528	537 309	3 798 837	3 798 837	3 567 909
	68	11 927 624	11 274 268	1 120 302	12 394 570	12 395 255	11 552 938

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69	21 228 669	21 729 525	353 872	22 083 397	22 083 397	18 064 966
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 680 450	2 612 350		2 612 350	2 943 524	2 357 832
Autres frais	71	154 180	161 245		161 245	161 245	142 233
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	479 300	251 880		251 880	251 880	483 900
Autres	73	164 000	23 389		23 389	23 389	49 556
	74	3 477 930	3 048 864		3 048 864	3 380 038	3 033 521
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					525 138	
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	7 305 657	8 228 639 (	8 228 639)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13

Autres renseignements

Questionnaire	14
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	66 672	66 672	815 526
Usines de traitement de l'eau potable	2	42 775	42 775	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	145 467	145 467	1 669 177
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 057 000	1 057 000	6 335 957
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			73 418
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	376 396	376 396	262 261
Autres infrastructures	11	127 789	2 253 599	2 234 766
Réseau d'électricité	12	6 212 059	6 212 059	3 721 149
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	281 232	301 726	1 811 954
Édifices communautaires et récréatifs	14	229 170	229 170	235 921
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	3 001 412	3 096 573	394 542
Ameublement et équipement de bureau	18	44 831	59 689	266 739
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 498 578	2 499 879	603 496
Terrains	20	38 846	38 846	
Autres	21			744 618
	22	14 122 227	16 379 851	19 169 524

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	66 672	66 672	815 526
Usines de traitement de l'eau potable	2	42 775	42 775	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	145 467	145 467	1 669 177
Autres infrastructures	5	1 561 185	3 686 995	8 906 402
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	12 306 128	12 437 942	7 778 419
	12	14 122 227	16 379 851	19 169 524

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	172 926			172 926
Réserves financières et fonds réservés	3	5 505			5 505
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	63 473 595	11 251 929	7 658 936	67 066 588
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	63 652 026	11 251 929	7 658 936	67 245 019
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	23 063 367	509 316	1 588 189	21 984 494
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	23 063 367	509 316	1 588 189	21 984 494
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	23 063 367	509 316	1 588 189	21 984 494
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	23 063 367	509 316	1 588 189	21 984 494
	19	86 715 393	11 761 245	9 247 125	89 229 513
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	86 715 393	11 761 245	9 247 125	89 229 513

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	78 958 746
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 273 674
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	21 984 493
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	58 247 927
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	9 771 248
Endettement net à long terme	14	68 019 175
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	457 939
Endettement total net à long terme	18	68 477 114
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	68 477 114
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	140 691	137 797	137 797
				140 852
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	2 528 752	2 528 754	(11 674)
Cours d'eau	13			(9 856)
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	2 669 443	2 666 551	126 123
				130 996

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	14 122 227	18 391 714
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	14 122 227	18 391 714

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	67,00	35,00	121 940,00	6 643 948	1 606 007	8 249 955
Professionnels	2						
Cols blancs	3	86,00	35,00	156 520,00	6 035 653	1 552 899	7 588 552
Cols bleus	4	86,00	40,00	178 880,00	8 756 728	2 182 025	10 938 753
Policiers	5						
Pompiers	6	35,00	40,00	72 800,00	1 977 687	445 213	2 422 900
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	274,00		530 140,00	23 414 016	5 786 144	29 200 160
Élus	9	9,00			369 384	73 450	442 834
	10	283,00			23 783 400	5 859 594	29 642 994

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	376 892				376 892
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	589 795	8 743			598 538
Réseau de distribution de l'eau potable	3		78 780			78 780
Traitement des eaux usées	4	27 300				27 300
Réseaux d'égout	5	100 262	171 884			272 146
Autres	6	3 105 105	1 158 001			4 263 106
	7	4 199 354	1 417 408			5 616 762

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	672 849	902 619
	4	672 849	902 619
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	26 200	7 101
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	26 200	7 101
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	656 458	428 321
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15	240 254	182 999
	16	896 712	611 320
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	786 254	761 435
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19	262 469	200 154
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	15 044	17 433
	27	1 063 767	979 022
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34	8 911	11 941
Promotion et développement économique	35	76 753	91 856
Autres	36		
	37	85 664	103 797
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	89 532	85 711
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	89 532	85 711
Réseau d'électricité			
	42	214 140	34 200
	43	3 048 864	2 723 770

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1			
Générale et institutionnelle	2	23 000 000	24 983 027	19 661 651
Industrielle	3			
Autres	4			
Autres revenus	5			
	6	23 000 000	24 983 027	19 661 651
Charges				
Achat d'énergie	7	18 500 000	18 880 362	14 845 690
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9	2 728 669	2 849 163	2 929 433
Autres frais	10			
Frais de financement	11	214 140	214 140	34 194
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	287 401	353 872	289 843
	13	21 730 210	22 297 537	18 099 160
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	) (	) (	)
	15	21 730 210	22 297 537	18 099 160
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales				
	16	1 269 790	2 685 490	1 562 491
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	17	287 401	353 872	289 843
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21	287 401	353 872	289 843
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23 (	) (	) (	)
	24			
Affectations				
Activités d'investissement	25 (	) (	) (	)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31			
	32	287 401	353 872	289 843
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	33	1 557 191	3 039 362	1 852 334

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Élus, rémunération VBC	1.1	Maire	112 865	19 422		
Élus, rémunération VBC	1.2	Conseiller	153 662	79 002		
Élus, rémunération VBC	1.3	Maire suppléant	4 434			

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 728 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 34 510 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 111 436 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ 214 468 \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2019-363

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2019-10-21

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____ 1

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____ 1

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____ 1

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 1 313

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 680

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____ 1

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐
☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☐☒

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-09-29

Nom du signataire : Jeanie Caron

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-09-25 10:51

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						
Fonctionnement	1	82 702 347	89 062 260	94 130 032	5 724 423	97 189 645
Investissement	2	7 456 266		1 417 408	615 075	2 032 483
	3	90 158 613	89 062 260	95 547 440	6 339 498	99 222 128
Charges						
	4	80 284 069	91 626 927	88 257 799	5 758 141	91 351 130
Excédent (déficit) lié aux activités						
	5	9 874 544	(2 564 667)	7 289 641	581 357	7 870 998
Moins : revenus d'investissement	6 (	7 456 266)(	) (	1 417 408)(	615 075)(	2 032 483)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales						
	7	2 418 278	(2 564 667)	5 872 233	(33 718)	5 838 515
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés						
	8	7 516 233	7 305 657	8 228 639	587 798	8 816 437
Financement à long terme des activités de fonctionnement						
	9	72 916		177 768		177 768
Remboursement de la dette à long terme						
	10 (	6 902 484)(	7 079 240)(	6 954 753)(	665 580)(	7 620 333)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	261 765)(	277 000)(	700 585)(	247 166)(	947 751)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 085 171	2 615 250	312 959	229 956	542 915
Autres éléments de conciliation						
	13	1 230 434		231 084	(98 618)	132 466
	14	3 740 505	2 564 667	1 295 112	(193 610)	1 101 502
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales						
	15	6 158 783		7 167 345	(227 328)	6 940 017

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	21 488 046	27 446 705	29 720 031
Débiteurs	2	39 515 673	38 873 307	39 908 278
Prêts	3	302 291	207 488	207 488
Placements de portefeuille	4	2 000 000	2 000 000	2 051 786
Autres	5			100 000
	6	63 306 010	68 527 500	71 987 583
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			719 818
Créditeurs et charges à payer	9	12 878 750	14 501 299	15 441 863
Revenus reportés	10	970 247	1 046 025	1 046 025
Dette à long terme	11	76 008 713	78 393 125	88 622 312
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	6 571 400	6 153 900	6 153 900
Autres	13			1 659 993
	14	96 429 110	100 094 349	112 924 093
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(33 123 100)	(31 566 849)	(40 936 510)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	190 294 062	196 044 703	213 293 340
Autres	17	3 348 565	3 331 314	5 350 734
	18	193 642 627	199 376 017	218 644 074
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	14 456 865	19 120 922	20 734 472
Excédent de fonctionnement affecté	20	5 097 008	6 536 689	7 003 957
Réserves financières et fonds réservés	21	2 078 168	1 750 766	1 949 887
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	45 833)(	)(	)(
Financement des investissements en cours	23	(631 278)	(1 273 674)	(965 577)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	139 564 597	141 674 465	148 984 825
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	160 519 527	167 809 168	177 707 564

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds auto assurance	1.1	1 143 582	1 087 268
▪ Projets 2024	1.2	1 473 027	
▪ Budget 2024	1.3		4 009 740
▪ Budget 2025	1.4	3 920 080	
	2	6 536 689	5 097 008
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	467 268	467 269
	4	7 003 957	5 564 277
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve Emma Dunken Kerr	5.1	210 183	216 849
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 409 035	1 860 556
Organismes contrôlés et partenariats	8	193 616	224 383
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10	5 505	5 505
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	131 548	763
Autres			
▪	14.1		
	15	1 949 887	2 308 056
	16	8 953 844	7 872 333

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	58 247 927
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	68 477 114
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	178 431	178 431
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	67 066 588	63 473 595
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	21 984 494	23 063 367
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	89 229 513	86 715 393

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	50 291 804	52 812 430	53 140 102	53 140 102
Compensations tenant lieu de taxes	13	4 515 939	4 722 300	4 737 798	4 714 916
Quotes-parts	14				
Transferts	15	2 842 702	3 682 050	4 199 354	5 440 389
Services rendus	16	22 561 796	25 643 910	28 133 964	29 581 018
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 663 071	1 208 300	1 790 934	1 884 479
Autres	18	827 035	993 270	2 127 880	2 428 741
	19	82 702 347	89 062 260	94 130 032	97 189 645
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	7 311 305		1 417 408	2 032 483
Autres	23	144 961			
	24	7 456 266		1 417 408	2 032 483
	25	90 158 613	89 062 260	95 547 440	99 222 128

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	12 511 615	10 183 494	308 634	10 492 128	11 156 752	10 384 489
Sécurité publique							
Police	2	3 588 748	3 616 779	21 317	3 638 096	3 638 096	3 497 073
Sécurité incendie	3	3 200 870	3 576 918	263 540	3 840 458	3 840 458	3 392 440
Autres	4	477 960	496 562		496 562	496 562	422 603
Transport							
Réseau routier	5	9 848 064	8 711 885	2 392 472	11 104 357	11 104 357	10 807 747
Transport collectif	6	1 587 811	1 575 868	5 900	1 581 768	1 581 768	1 529 233
Autres	7	1 446 274	1 641 523	17 236	1 658 759	1 658 759	1 362 316
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	6 570 612	6 444 479	3 325 482	9 769 961	9 769 961	9 707 837
Matières résiduelles	9	2 741 542	2 799 283	5 459	2 804 742	4 327 350	4 200 696
Autres	10	1 798					23 285
Santé et bien-être	11	972 290	906 818		906 818	906 818	739 879
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 994 859	2 156 704	5 877	2 162 581	2 162 581	2 164 843
Promotion et développement économique	13	1 566 164	1 730 586	373 092	2 103 678	2 152 780	2 066 004
Autres	14	178 440	135 604	35 456	171 060	171 060	183 117
Loisirs et culture	15	11 927 624	11 274 268	1 120 302	12 394 570	12 395 255	11 552 938
Réseau d'électricité	16	21 228 669	21 729 525	353 872	22 083 397	22 083 397	18 064 966
Frais de financement	17	3 477 930	3 048 864		3 048 864	3 380 038	3 033 521
Effet net des opérations de restructuration	18					525 138	
	19	84 321 270	80 029 160	8 228 639	88 257 799	91 351 130	83 132 987
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 305 657	8 228 639 (	8 228 639)			
	21	91 626 927	88 257 799		88 257 799	91 351 130	83 132 987

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	7 456 266	1 417 408	615 075	2 032 483
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	18 391 714)(	14 122 227)(	2 257 624)(	16 379 851)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)(	)(	)(	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	9 924 679	10 329 620	744 540	11 074 160
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	261 765	700 585	247 166	947 751
Excédent accumulé	6	120 820	881 777	95 154	976 931
	7	(8 084 450)	(2 210 245)	(1 170 764)	(3 381 009)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(628 184)	(792 837)	(555 689)	(1 348 526)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14